

17H15

Conseil communal de Lausanne

Initiative : interpellation urgente
Titre : La gare : également des problèmes sous-voies
Initiant-e(-s) : Pauline BLANC

La présente interpellation a pour but de questionner la Ville sur la présence des personnes dormant, voire vivant, dans un passage sous-voies de la gare de Lausanne, en termes de propreté, de sécurité mais surtout d'accueil de ces personnes.

Un des passages sous-voies de la gare de Lausanne s'est vu constitué de dormir, voire de lieu de vie. Toute personne traversant ce passage peut le constater. Nombre de Lausannois ou de pendulaires se pose la question de leur présence à cet endroit. Après le sentiment d'insécurité que cela peut faire naître et après avoir contourné des chariots, des cannettes de bière, des habits et de l'urine, vient la réflexion globale que cela amène par rapport à l'accompagnement social qui peut être mené.

Apparaissent également les problématiques liées à la propreté. En effet, un article de presse a récemment fait l'écho du personnel de propreté qui témoignait de la grande problématique des toilettes publiques gratuites et récemment fermées.

La présente interpellation a pour but de questionner la Ville sur la présence de ces personnes et les solutions qu'elle peut y apporter.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

1. Quelle répartition du périmètre de la gare entre la Ville, la Confédération et les CFF ? Qui est responsable dudit passage sous-voies ?
2. Quelle collaboration, respectivement compétences, avec la Confédération et les CFF, en terme de propreté à la gare de Lausanne ?
3. Il existe des toilettes publiques payantes et gratuites. A qui appartiennent-elles ? Confirmez-vous que les payantes appartiennent aux CFF et les gratuites à la Ville ?
4. Pourquoi les toilettes gratuites ont-elle été fermées ? La Ville envisage-t-elle d'en ouvrir à nouveau, sachant que nombre de pendulaires en feraient sûrement usage.
5. Quelles sanctions sont imposées aux personnes souillant ce passage ?
6. Les services sociaux de la Ville sont-ils entrés en contact avec les personnes dormant, voire vivant, dans ce passage sous-voies ?
7. On nous révèle dans un article de presse que ces personnes n'ont pas souhaité se rendre dans des centres d'accueil d'urgence. Savez-vous pourquoi ? Ont-ils expliqué clairement les motifs ?
8. Quelle réflexion et quelles solutions la Ville entend-elle mettre en place avec ces personnes sur le moyen terme afin de libérer cet espace et de le maintenir dans sa juste utilité ?

Lausanne, le 31 janvier 2023

Signataire(s) :

A. Naillord

Pauline BLANC
(P. BLANC)

CA SAUBY
(CA SAUBY)

F. PIROW
(F. PIROW)

J. Crole-Rees
CROLE-REES

O. HAMM
(O. HAMM)